

Ordures ménagères > Sittom-Mi

Des déchets valorisés !

Syndicat pour le transfert et le traitement des ordures ménagères en Morbihan intérieur cherche à valoriser toujours davantage ses déchets...

Le Sittom-Mi, Syndicat pour le transfert et le traitement des ordures ménagères en Morbihan intérieur, rassemble aujourd'hui 101 communes de Roudouallec à Ruffiac et de Kergrist à Locminé en passant par Pontivy, soit « douze cantons, huit communautés de communes et 169 947 habitants ».

La vapeur...

Si comme le martèle son président Grégoire Super, « le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas », 34 246 tonnes d'ordures ménagères ont été traitées en 2011 contre 34 267 en 2010, auxquelles viennent s'ajouter 1 914 tonnes d'emballages (2 058 en 2010), 3 648 de journaux et magazines (3 410 en 2010) et 7 405 de verres (7 470 en 2010).

23 350 tonnes de ces ordures ménagères sont ainsi transférées à Pontivy, 3 653 à Carhaix, 551 à Vitré et 1 027 à Lamballe. L'usine de Gueltas et son activité de traitement mécano-biologique a, quant à elle enregistré 5 665 tonnes de déchets en 2011.

L'Unité de valorisation énergétique de Pontivy, via le



Grégoire Super, président du Syndicat pour le transfert et le traitement des ordures ménagères en Morbihan intérieur.

traitement des déchets, a permis de valoriser en 2011 « plus de 40 000 Mwh soit l'équivalent du chauffage de 2 500 foyers ou de 4 000 000 litres d'essence, soit 1 667 tours du monde »... grâce à la vapeur produite et revendue aux entreprises environnantes.

Mâchefers

L'usine a également produit « 4 360 tonnes de mâchefers, valorisées en technique routière et qui évitent ainsi l'extraction de ressources naturelles ». Les ferrailles récupé-

rées et retournées en sidérurgie ont représenté « 886 tonnes et se substituent ainsi aux matières vierges issues de l'extraction des minerais ».

Des travaux...

Enfin, les résidus d'épuration de filtration d'incinération d'ordures ménagères, soit 1 143 tonnes en 2011, ont été transportés et traités au centre d'enfouissement de classe 1 de Changé en Mayenne.

Fort de ce bilan et d'un budget 2012 de 9 834 153 €, Gré-

goire Super ainsi que les élus réunis en conseil syndical ont décidé de maintenir le coût de la tonne d'ordures ménagères, inchangé depuis 2006, à 93 €. Le Sittom-mi envisage également l'acquisition d'une parcelle de terrain sur le site de l'unité de valorisation énergétique de Pontivy. Les travaux concernant la chaudière de l'usine d'incinération entrepris lors de l'exercice précédent, concerneront un million d'euros cette année, tout comme les travaux sur la station de transfert de Josselin, sur une enveloppe investissement de 2 352 414 € en 2012.